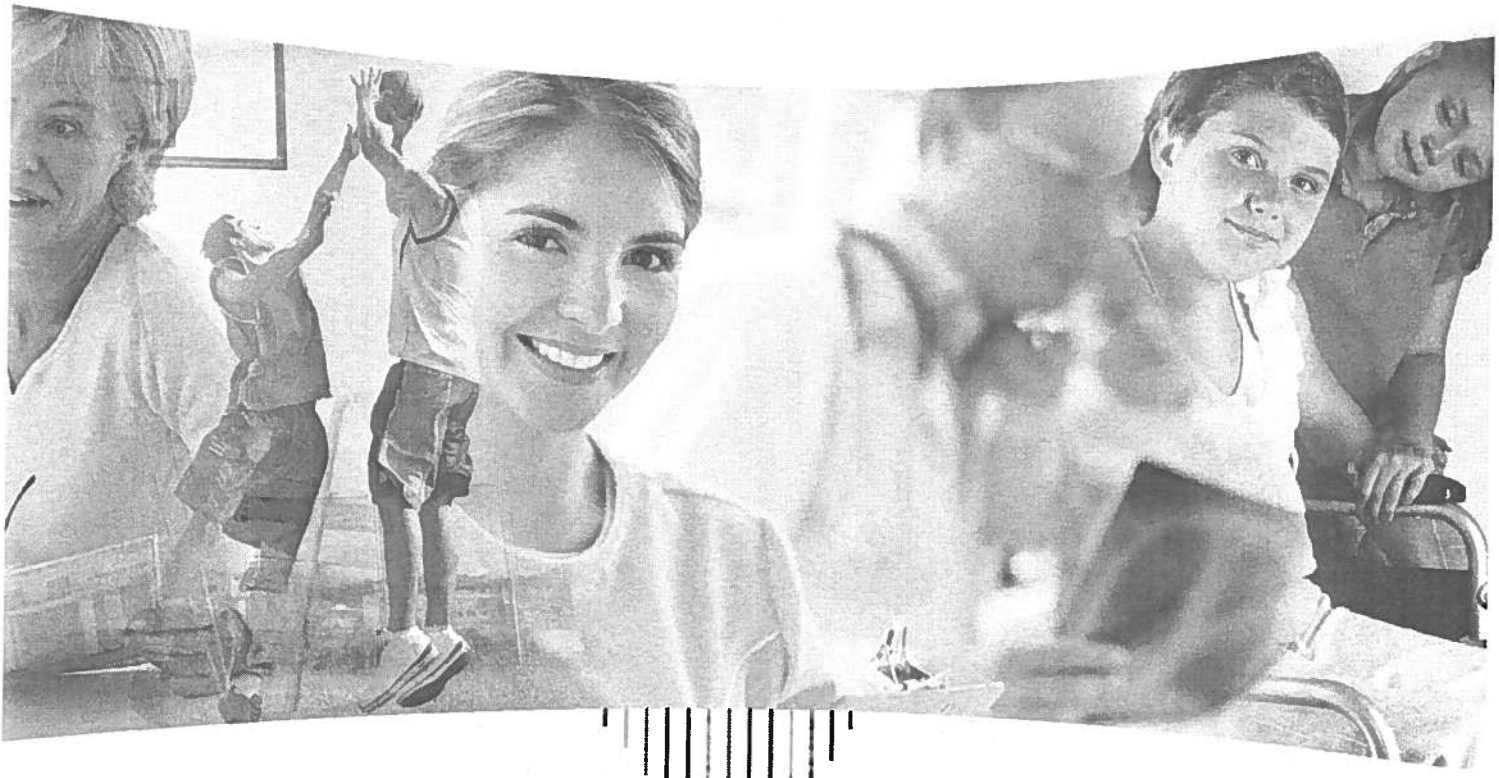
CHD

L'Esprit d'Entreprendre

Groupe d'expertise comptable



ASSOCIATION CNATP

2 bis rue Béranger

75003 PARIS

ETATS FINANCIERS

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	10 859,68	10 859,68		
Fonds commercial (1)	660,00		660,00	660,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	7 147,47	6 151,95	995,52	1 262,11
Autres immobilisations corporelles	5 557,40	5 107,34	450,06	1 329,34
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 570,00		2 570,00	1 250,00
TOTAL (I)	**27 794,55**	**22 118,97**	**5 675,58**	**5 501,45**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	44 501,23	34 394,38	10 106,85	25 679,09
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	54 378,17	156,00	54 222,17	15 940,65
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	64 505,15		64 505,15	31 607,15
Valeurs mobilières de placement	150,00		150,00	150,00
Disponibilités	66 330,31		66 330,31	68 737,42
Charges constatées d'avance (3)	6 873,96		6 873,96	5 682,08
TOTAL (III)	**236 738,82**	**34 550,38**	**202 188,44**	**147 796,39**
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**264 533,37**	**56 669,35**	**207 864,02**	**153 297,84**

1) Dont droit au bail
2) Dont à moins d'un an (brut)
3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 Euro

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	24 151,93	21 607,57
Report à nouveau	-86 060,68	-112 329,83
Excédent ou déficit de l'exercice	28 954,34	26 269,15
Situation nette	*-32 954,41*	*-64 453,11*
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**-32 954,41**	**-64 453,11**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	18 500,00	18 500,00
Provisions pour charges	3 289,00	2 864,00
TOTAL (IV)	**21 789,00**	**21 364,00**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 001,71	24 177,96
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 983,33	55 173,72
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	47 370,80	48 720,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs	2 735,50	1 847,40
Autres dettes	78 938,09	66 467,87
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	**219 029,43**	**196 386,95**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**207 864,02**	**153 297,84**

(1) Dont à plus d'un an — *3 535,00* — *13 962,04*
(1) Dont à moins d'un an — *215 494,43* — *182 424,91*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

1 Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	244 777,72	193 471,68
Ventes de biens	1 981,30	1 500,00
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	74 793,48	70 671,97
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	67 500,00	67 500,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	44 887,36	13 285,00
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	0,23	0,41
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**433 940,09**	**346 429,06**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	1 372,80	
Variation de stocks de marchandises	8 295,22	-3 413,80
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	207 089,27	170 538,90
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 455,45	1 426,08
Salaires et traitements	105 248,74	105 552,90
Charges sociales	44 700,25	43 210,77
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 145,87	1 106,85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	34 394,38	27 117,36
Dotations aux provisions	425,00	462,00
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	325,66	10,70
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**404 452,64**	**346 011,76**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**29 487,45**	**417,30**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2,30	2,25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**2,30**	**2,25**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	475,41	734,96
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**475,41**	**734,96**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-473,11**	**-732,71**

COMPTE DE RÉSULTAT

1 Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		26 599,56
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		**26 599,56**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		15,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		**15,00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		**26 584,56**
Impôt sur les bénéfices	60,00	
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**28 954,34**	**26 269,15**
TOTAL DES PRODUITS	**433 942,39**	**373 030,87**
TOTAL DES CHARGES	**404 988,05**	**346 761,72**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**28 954,34**	**26 269,15**

Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *26 584,56*

CHD

L'Esprit d'Entreprendre

Groupe d'expertise comptable

ANNEXES

ANNEXE

Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 207 864,02 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 28 954,34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/02/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériels de bureaux	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Le montant des dépréciations par catégories.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent l'indemnité fin de carrière

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

SUIVI DES OPTIONS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement des charges financières		
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée	☒	☒

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commerce quali pluie	660			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**660**			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	11 520		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		7 147		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	427		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	5 130		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 705		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 250		1 320
		TOTAL	2 250		1 320
		TOTAL GENERAL	26 475		1 320

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			11 520	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				7 147	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			427	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			5 130	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			12 705	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				2 570	
		TOTAL			3 570	
		TOTAL GENERAL			27 795	

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	10 860			10 860
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		5 885	267		6 152
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	427			427
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	3 801	879		4 680
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	10 113	1 146		11 259
	TOTAL GENERAL	**20 973**	**1 146**		**22 119**

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles — Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et mob. informatique				
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
Immobs financières — Titres mis en équivalence				
Immobs financières — Titres de participations				
Immobs financières — Autres				
TOTAL				
Stocks	27 117	33 123	27 117	33 123
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	**27 117**	**33 123**	**27 117**	**33 123**

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	21 364	425		21 789
TOTAL		**21 364**	**425**		**21 789**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	27 117	34 394	27 117	34 394
	Sur comptes clients	156			156
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		**27 273**	**34 394**	**27 117**	**34 550**
TOTAL GÉNÉRAL		**48 637**	**34 819**	**27 117**	**56 339**
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		34 819	27 117	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE

En Euro

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	52 796,45		8 295,22	44 501,23
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**52 796,45**		**8 295,22**	**44 501,23**

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		2 570		2 570
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		156	156	
	Autres créances clients		54 222	54 222	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 571	1 571	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		62 935	62 935	
	Charges constatées d'avance		6 874	6 874	
	TOTAUX		**128 327**	**125 757**	**2 570**

Renvois		
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 874
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**6 874**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	314
Autres créances	43 060
Disponibilités	
TOTAL	**43 374**

En Euro

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Autres réserves	21 607,57			24 151,93
Report à nouveau	-112 329,83			-86 060,68
Excédent ou déficit de l'exercice	26 269,15			26 269,15
TOTAUX	-64 453,11			-64 453,11

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	14 002	10 467	3 535	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		75 983	75 983		
Personnel & comptes rattachés		18 332	18 332		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		25 465	25 465		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	60	60		
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 108	1 108		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	2 405	2 405		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		81 674	81 674		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**219 029**	**215 494**	**3 535**	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 10 165
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 045
Dettes fiscales et sociales	23 027
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	368
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**85 479**

En Euro

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 3 289,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	TV88/90
Départ volontaire à	62 ans
Taux de charges sociales	40

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	253					253
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**253**					**253**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	**253**					**253**

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	**2,00**	**2,00**
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

TRANSFERTS DES CHARGES

Le 18 décembre 2018 une convention entre la CNATP et le fonds pour le financement du dialogue a été conclue.
La CNATP reconnue représentative de branche est à ce titre éligible à percevoir les crédits du Fonds paritaire national pour contribuer au financement des missions paritaires.
Cette convention a été conclue pour une durée limitée de l'exercice 2018 et jusqu'au 31 décembre 2021, correspondant au cycle electoral relatif à la mesure de représentativité syndicale et patronale qui s'est déroulée sur l'année 2017. A ce titre la CNATP chaque année une dotation est perçue en vue de contribuer au financement du dialogue social.
Les crédits utilisés font l'objet d'une justification, de même les crédits non engagés sont à rembourser à l' organisme financeur.

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
GESTION DU FONDS P solde 2018 de f paritaire	4 071		
solde à recevoir agfpn fonds solde agfpn	3 698		
fonds paritaire cout 2019 fond paritaire cout 2019	10 001		
TOTAL	**17 770**		

ETAT DES SUBVENTIONS

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Calcul des amortissements à date du 31/12/2019 Transfert des amortissements à date du 31/12/2019

N°	Désignation Mode acq. Qté (un.) Date acq. Val. acq. Durée Taux Date amortiss.	Amortissement	Réintégrations			Subvention
			antérieures	de l'exercice	cumulées	

	Subvention à réintégrer	Réintégrations			Subvention restant à réintégrer
		antérieures	de l'exercice	cumulées	
Cumul tous compte					

Monsieur Sylvain DECHARNIA
Commissaire aux comptes
Inscrit à la compagnie des Commissaires aux Comptes d'Orléans

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

CNATP

Chambre Nationale de L'Artisanat des Travaux Publics, des Paysagistes et des activités annexes

Fédération de syndicats régie par la loi du 21 mars 1884

Siège social : 2 bis Rue Béranger – 75003 PARIS

210, Rue Henry Potez – 37210 PARCAY MESLAY
Tél. bureau : 02.53.35.71.71 - *Tél. portable : 06.73.69.70.23* - Fax : 02.53.35.72.00
E – mail : s.decharnia@chrissand.com **Siret : 383 749 314 000 43 – Code APE : 8559A**

Madame, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2015, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association CNATP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les stocks de fournitures figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour un montant brut de 44 501 € concernent de la documentation professionnelle ont fait l'objet d'une dépréciation d'un montant de 34 394 €, et ont donc une valeur nette à l'actif des comptes annuels clos au 31 décembre 2019 pour un montant de 10 106 €.

Une provision pour départ à la retraite qui a été constituée pour la 1ère fois lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et dont le principe comptable a été maintenu sur les exercices suivants.

Cette provision s'élève à un montant de 3 289 euros au 31 décembre 2019.

A ce sujet, le conseil d'administration a expliqué dans l'annexe aux comptes annuels la méthode de calcul de cette provision ainsi que son mode de comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les organisations syndicales et professionnelles relevant des dispositions du Code du Travail ne sont pas soumises d'établir un rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

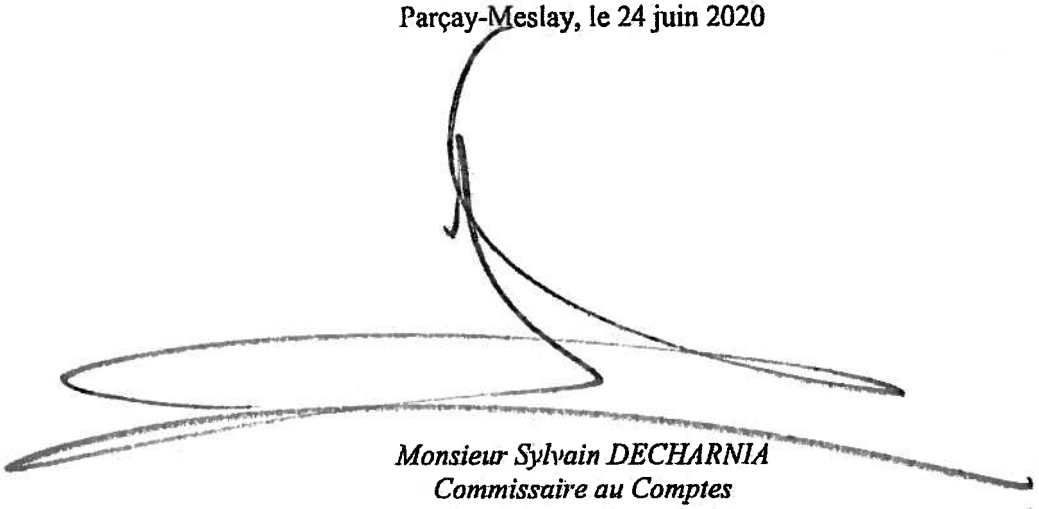
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Parçay-Meslay, le 24 juin 2020



Monsieur Sylvain DECHARNIA
Commissaire au Comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Orléans.

BILAN ACTIF

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 859,68	10 859,68		
Fonds commercial (1)	660,00		660,00	660,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	7 147,47	6 151,95	995,52	1 262,11
Autres immobilisations corporelles	5 557,40	5 107,34	450,06	1 329,34
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 570,00		2 570,00	1 250,00
TOTAL (I)	**27 794,55**	**22 118,97**	**5 675,58**	**5 501,45**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	44 501,23	34 394,38	10 106,85	25 679,09
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	54 378,17	156,00	54 222,17	15 940,65
Autres	64 505,15		64 505,15	31 607,15
Valeurs mobilières de placement	150,00		150,00	150,00
Disponibilités	66 330,31		66 330,31	68 737,42
Charges constatées d'avance (3)	6 873,96		6 873,96	5 682,08
TOTAL (III)	**236 738,82**	**34 550,38**	**202 188,44**	**147 796,39**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**264 533,37**	**56 669,35**	**207 864,02**	**153 297,84**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

BILAN PASSIF

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles	24 151,93	21 607,57
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-86 060,68	-112 329,83
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	28 954,34	26 269,15
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**-32 954,41**	**-64 453,11**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	18 500,00	18 500,00
Provisions pour charges	3 289,00	2 864,00
TOTAL (III)	**21 789,00**	**21 364,00**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 001,71	24 177,96
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 983,33	55 173,72
Dettes fiscales et sociales	47 370,80	48 720,00
Redevables créditeurs	2 735,50	1 847,40
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78 938,09	66 467,87
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	**219 029,43**	**196 386,95**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**207 864,02**	**153 297,84**
(1) Dont à plus d'un an	*3 535,00*	*13 962,04*
(1) Dont à moins d'un an	*215 494,43*	*182 424,91*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	1 981,30	1 500,00
Production vendue (biens et services)	74 793,48	70 671,97
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	67 500,00	67 500,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	44 887,36	13 285,00
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Cotisations	244 777,72	193 471,68
Autres produits (hors cotisations)	0,23	0,41
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**433 940,09**	**346 429,06**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	1 372,80	
Variation de stocks de marchandises	8 295,22	-3 413,80
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	207 089,27	170 538,90
Impôts, taxes et versements assimilés	1 455,45	1 426,08
Salaires et traitements	105 248,74	105 552,90
Charges sociales	44 700,25	43 210,77
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 145,87	1 106,85
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	34 394,38	27 117,36
Dotations aux provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	425,00	462,00
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	325,66	10,70
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**404 452,64**	**346 011,76**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**29 487,45**	**417,30**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2,30	2,25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**2,30**	**2,25**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	475,41	734,96
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**475,41**	**734,96**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-473,11**	**-732,71**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		

Sylvain DECHARNIA
Commissaire aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		**26 599,56**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		15,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		**15,00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		**26 584,56**
Impôt sur les bénéfices	60,00	
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**28 954,34**	**26 269,15**
TOTAL DES PRODUITS	**433 942,39**	**373 030,87**
TOTAL DES CHARGES	**404 988,05**	**346 761,72**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**28 954,34**	**26 269,15**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	**28 954,34**	**26 269,15**

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *26 584,56*

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 207 864,02 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 28 954,34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/02/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériels de bureaux	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Le montant des dépréciations par catégories.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent l'indemnité fin de carrière

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

SUIVI DES OPTIONS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019
Frais de constitution, de transformation et de premier établissement		
Entité non concernée	☒	☒
Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport		
Entité non concernée	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières		
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.	☒	☒
Traitement comptable des coûts de développement		
Entité non concernée	☒	☒
Traitement des charges financières		
Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.	☒	☒
Amortissement des biens non décomposables		
Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.	☒	☒
Amortissement des biens décomposables		
Aucune immobilisation n'est concernée.	☒	☒
Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions		
Entité non concernée	☒	☒

Sylvain DECHIARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commerce quali pluie	660			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**660**			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**	11 520		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 147		
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers	427		
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique	5 130		
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	12 705		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	1 000		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	1 250		1 320
	TOTAL	2 250		1 320
	TOTAL GENERAL	26 475		1 320

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions : par virt poste	Diminutions : par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**			11 520	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			7 147	
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers			427	
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier			5 130	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			12 705	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			2 570	
	TOTAL			3 570	
	TOTAL GENERAL			27 795	

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	10 860			10 860
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		5 885	267		6 152
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	427			427
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	3 801	879		4 680
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	10 113	1 146		11 259
	TOTAL GENERAL	**20 973**	**1 146**		**22 119**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles — Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et mob. informatique				
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
Immobs financières — Titres mis en équivalence				
Immobs financières — Titres de participations				
Immobs financières — Autres				
TOTAL				
Stocks	27 117	33 123	27 117	33 123
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	**27 117**	**33 123**	**27 117**	**33 123**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	21 364	425		21 789
TOTAL		**21 364**	**425**		**21 789**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	27 117	34 394	27 117	34 394
	Sur comptes clients	156			156
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		**27 273**	**34 394**	**27 117**	**34 550**
TOTAL GÉNÉRAL		**48 637**	**34 819**	**27 117**	**56 339**
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		34 819	27 117	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	52 796,45		8 295,22	44 501,23
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**52 796,45**		**8 295,22**	**44 501,23**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		2 570		2 570
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		156	156	
	Autres créances clients		54 222	54 222	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 571	1 571	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		62 935	62 935	
	Charges constatées d'avance		6 874	6 874	
	TOTAUX		**128 327**	**125 757**	**2 570**

Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 874
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**6 874**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	314
Autres créances	43 060
Disponibilités	
TOTAL	**43 374**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	21 607,57	2 544,36		24 151,93
Report à nouveau	-112 329,83		-26 269,15	-86 060,68
Résultat comptable de l'exercice antérieur	26 269,15		26 269,15	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	-64 453,11	2 544,36		-61 908,75

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	14 002	10 467	3 535	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		75 983	75 983		
Personnel & comptes rattachés		18 332	18 332		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		25 465	25 465		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	60	60		
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 108	1 108		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	2 405	2 405		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		81 674	81 674		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**219 029**	**215 494**	**3 535**	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 10 165
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 045
Dettes fiscales et sociales	23 027
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	368
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**85 479**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 3 289,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	TV88/90
Départ volontaire à	62 ans
Taux de charges sociales	40

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	253					253
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**253**					**253**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	**253**					**253**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2018
Personnel salarié :	**2,00**	**2,00**
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

Le 18 décembre 2018 une convention entre la CNATP et le fonds pour le financement du dialogue a été conclue.
La CNATP reconnue représentative de branche est à ce titre éligible à percevoir les crédits du Fonds paritaire national pour contribuer au financement des missions paritaires.
Cette convention a été conclue pour une durée limitée de l'exercice 2018 et jusqu'au 31 décembre 2021, correspondant au cycle electoral relatif à la mesure de représentativité syndicale et patronale qui s'est déroulée sur l'année 2017. A ce titre la CNATP chaque année une dotation est perçue en vue de contribuer au financement du dialogue social.
Les crédits utilisés font l'objet d'une justification, de même les crédits non engagés sont à rembourser à l' organisme financeur.

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
GESTION DU FONDS P solde 2018 de f paritaire	4 071		
solde à recevoir agfpn fonds solde agfpn	3 698		
fonds paritaire cout 2019 fond paritaire cout 2019	10 001		
TOTAL	**17 770**		

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ETAT DES SUBVENTIONS

En Euro

ASSOCIATION CNATP
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Calcul des amortissements à date du 31/12/2019 Transfert des amortissements à date du 31/12/2019

N°	Désignation Mode acq. Qté (un.)	Date acq. Val. acq.	Durée Taux	Date amortiss.	Amortissement	Réintégrations			Subvention
						antérieures	de l'exercice	cumulées	

	Subvention à réintégrer	Réintégrations			Subvention restant à réintégrer
		antérieures	de l'exercice	cumulées	
Cumul tous compte					

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes